

L'Adresse—M. Hellyer

J'ajoute que les formules suivantes se rattachent aux données salariales demandées par l'organisme précité:

JVS—6B
ES—2
LER40—005
8003—73
8003—251

La façon dont on demande ces renseignements me porte à croire que les rédacteurs de ces formules n'ont pas l'expérience des affaires, puisqu'on ne peut répondre à certaines questions de façon rationnelle.

Pour satisfaire à ces demandes, la petite entreprise doit payer des honoraires et je prétends que cela équivaut à un impôt.

J'ai refusé de remplir la formule ES-24, puisqu'on devrait trouver dans les dossiers antérieurement déposés les renseignements demandés.

Je vous saurais gré de bien vouloir me répondre bientôt.

(signature) C. S. Massey
comptable agréé

Tout propriétaire d'une petite entreprise souscrira à cette plainte.

Le manque d'encouragement envers la petite entreprise et le harcèlement continu de la bureaucratie a entraîné la vente de nombreuses petites entreprises à des étrangers. L'organisme de surveillance proposé par le gouvernement au cours de la dernière session n'accomplira pas grand-chose. Aujourd'hui, le ministre de l'Industrie et du Commerce promet davantage.

Mais il n'a pas expliqué comment on changerait la tendance actuelle. Il n'a pas dit comment on encouragerait les Canadiens à épargner davantage afin de pouvoir accéder plus pleinement à la propriété des ressources et des industries canadiennes. Il n'a pas promis que le gouvernement freinerait son appétit pour de nouveaux programmes. Il n'a pas expliqué comment on remédierait aux conséquences qu'ont eues les lois fiscales de confiscation et l'inflation combinées.

On comprend mal ces conséquences pour l'épargne. Prenons comme exemple les obligations d'épargne du Canada de l'année dernière. La valeur du coupon de la première année est de 5.5 p. 100. De cela, il faut déduire l'inflation de l'année, soit 5.1 p. 100, ce qui laisse, avant l'impôt, 4/10 d'un pour cent. Or, un contribuable imposable à 30 p. 100 aurait à payer un impôt de 30 p. 100, non pas sur les 4/10 de un pour cent, mais bien sur 5 1/2 p. 100, soit 1.65 p. 100.

Résultat: Tous ceux qui sont imposés à 30 p. 100, qui ont acheté des Obligations d'épargne du Canada en 1972 et qui ne les ont gardées qu'un an ont non seulement prêté au gouvernement sans intérêt, mais se sont retrouvés avec un pouvoir d'achat réduit de 1 1/4 p. 100. C'est uniquement en conservant ses obligations d'épargne jusqu'à maturité, en supposant que l'inflation ne dépasse pas son niveau actuel, que l'investisseur retrouverait sa mise de fonds. En 1984, la pauvre poire recouvrerait son argent sans perte, en supposant, encore une fois, qu'il n'ait pas à payer pour faire remplir ses feuilles d'impôt sur le revenu et pour faire tenir ses comptes. Un gouvernement reconnaissant aurait l'usage de l'argent du contribuable gratuitement pendant 12 ans.

Malheureusement, beaucoup d'autres investissements, au Canada, sont tout aussi décourageants. Bien des investisseurs ne savent trop où placer leurs économies pour retrouver à la fin de l'année, après les impôts et l'inflation, le pouvoir d'achat qu'ils avaient au premier de l'an. Est-ce là le climat de développement qui encouragera les Cana-

diens à ménager, à économiser pour investir dans leur propre avenir? J'en doute. Ce n'est pas un climat très sain pour les affaires, petites ou grandes.

Quelle que soit l'importance de l'inflation pour l'investisseur ou l'investisseur en puissance, elle est 10 fois plus importante pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus et qui n'ont même pas les moyens de vivre, encore moins d'investir. Les prix ne cessent de monter et le gouvernement s'est montré tout à fait incapable de faire face à cette situation. L'augmentation de 5.1 p. 100 de l'indice du coût de la vie pour 1972 est la plus importante depuis 22 ans. L'expérience canadienne est devenue selon un économiste de l'OCDE, «un exemple classique» de ce qu'il faut éviter en combattant l'inflation.

• (1230)

En termes humains, l'inflation a des effets tragiques. Samedi, j'ai eu connaissance d'un cas qui n'est certainement pas unique. Un de mes électeurs, marié et père de deux enfants, l'un âgé de 11 ans, l'autre plus jeune, gagne \$4,900 par an. Cela lui laisse \$80 nets par semaine dans son enveloppe de paie. Toutes les semaines il paie \$35 de loyer, plus \$5 de charbon. Cela laisse \$40 par semaine pour une famille de quatre personnes. L'épouse a besoin de médicaments particuliers qui coûtent \$15 par semaine, ce qui laisse \$25 pour la nourriture, les vêtements et toutes les autres nécessités. La semaine dernière, comme elle ne pouvait pas payer les \$6 de l'électricité, on l'a menacée de couper le courant. Lorsque cet homme examine certains des programmes gouvernementaux de fortune pour lesquels on dépense son argent, il est en proie au ressentiment. Pouvez-vous le blâmer, monsieur l'Orateur? Comment une famille peut-elle survivre en ces circonstances? Leur situation est désespérée. Il faut faire quelque chose maintenant pour soulager leur souffrance, à la fois physique et psychologique. Une longue étude des prix de l'alimentation ne saurait satisfaire cette famille, monsieur l'Orateur. Elle veut de l'action dès maintenant.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hellyer: Même si tous les économistes n'admettent pas encore la nature de notre inflation qui augmente le coût de la vie, l'unanimité n'est pas totale. Les orthodoxies banales qui ont caractérisé la manière de voir officielle sont à présent contestées. Il importe de revoir cette manière de voir pour éviter une catastrophe complète. Il faut empêcher les puissants d'exploiter les faibles. Une meilleure distribution des revenus est essentielle pour contrebalancer les déformations créés par le pouvoir des monopoles sur ce qu'on appelle le marché. Il faut réétudier un système en vertu duquel un syndicat de la construction obtient 35.7 p. 100 d'augmentation en 18 mois, alors que le salaire minimum dans neuf des dix provinces est inférieur à \$2, et ce, non pas après qu'une commission royale ou un groupe d'étude aura étudié le problème à satiété, mais dès maintenant.

Bref, monsieur l'Orateur, la situation actuelle est inacceptable. Nous connaissons le taux de chômage le plus élevé du monde occidental, alors que des dizaines de milliers d'emplois demeurent vacants. Nos mesures fiscales spoliatrices n'incitent pas les gens à épargner mais plutôt à vendre à des étrangers. Des programmes de fortune qui ont pour résultat la frustration et le gâchis, faussent les priorités en détruisant les valeurs acceptées de prudence et de gestion. Certaines personnes n'ont jamais eu une aussi belle situation tandis que les individus non privilégiés et défavorisés sont dans une condition